

ARTICLES.	Ordre.	Item du tarif.	ARTICLES.	Ordre.	Item du tarif.
E					
bes, pour la fabrication du papier.....	24	Exempt.	Extrait d'écorce de chêne pour tanner...	14	Exempt.
Estantpes de mode, (voir annonces illustrées).....	1	6 c. p. lb. et 20 p. c.	Extrait de garance, moulu ou préparé...	14	"
Étain, couleur, métallique.....	14	Exempt.	Extraits de malt pour fins médicinales.....	14	25 p. c.
Étain, cristaux d'.....	28	20 par cent.	Extraits de safran.....	14	Exempt.
Étain en feuilles.....	28	Exempt.	Extraits de safranum..	14	"
Étain en blocs, gueuses, barres et feuilles, fer blanc et étain.....	28	Exempt.	Extraits d'oseille.....	14	"
Étiquettes pour boîtes de fruits, légumes, viandes, poissons, confiseries et autres denrées, aussi billets, affiches, placards et feuilles d'annonces pliées.....	1	15 c. p. lb. et 25 p. c.	Extraits fluides, (voir spiritueux et alcools mêlés).....	22	S2 p. g. i. et 30 p. c.
Étiquettes pour boîtes de poissons.....	1	"	Extrait ou thé de bœuf, non médicamenté.....	20	25 p. c.
Étoffe à habits, (voir laines et lainages)...	15	7½ c. p. lb. et 20 p. c.	F		
Étoffe N.A.S., (voir laines et lainages)...	15	"	Faïence (voir poterie).	26	35 par cent.
Étoffes à par-dessus (voir laines et lainages).....	15	"	Fanaux de côte.....	13	30 par cent.
Étoffes moirées (voir serges).....	21	Exempt.	Fanons de balaine, non ouverts.....	23	Exempt.
Étoffes pour colliers de chevaux (voir laines et lainages)...	15	7½ c. p. lb. et 20 p. c.	Farine d'avoine.....	21	½ c. par lb.
Étoupe.....	24	Exempt.	Farine de blé-d'inde...	21	40c. par lb.
Étoupe de lin brayée ou en tiges.....	19	½ c. p. lb.	Farine de graine de cotonnier.....	24	Exempt.
Excelsior pour l'usage des tapissiers.....	32	20 p. c.	Farine de noix de palmer.....	24	"
Extraits contenant des spiritueux (voir spiritueux et alcools mélangés).....	22	S2 p. g. i. et 30 p. c.	Farine de sarrasin.....	21	¼ c. par lb.
Extrait de bois de campêche.....	14	Exempt.	Farine endommagée, (voir céréales).....	21	20 par cent.
			Faisans, pour l'amélioration de la race.....	29	Exempt.
			Faucheuses, moissonneuses, engerbeuses, moissonneuses sans appareils pour engerber, appareils pour engerber, moissonneuses simples, charrues avec siège, charrues simples et tous autres instruments aratoires non autrement spécifiés..	9	35 par cent.
			Faucilles.....	9	S2.40 p. douz
			Fenouil, graine de.....	24	Exempt.
			Fenugru, graine de.....	24	"
			Fécule (voir empis)...	24	2c. par lb.